



Bruxelles-Europe

Diversité linguistique

« On ne peut bien défendre sa langue qu'en parlant celle des autres »

Infolettre N°3
Spécial AG

Bruxelles, le 6 décembre 2005

Chères amies, chers amis,

Nous nous félicitons de vous avoir vus nombreux le 23 novembre à la maison de la Francité et au dîner-débat qui suivit. L'assistance fut rehaussée de la présence de personnalités de la Représentation permanente de la France, des institutions de l'Union européenne et de la Communauté française de Belgique ainsi que des représentants de diverses associations de la société civile. Pour celles et ceux qui n'ont pu y assister, en voici les points essentiels.

I. Rapport d'activités :

- Après avoir présenté DLF (association française loi 1901) et les objectifs de la section DLF Bruxelles-Europe, Claire GOYER a rappelé les initiatives du Comité provisoire (Claire Goyer, Carl Résimont, Brigitte Tout, Roger Vancampenhout) depuis le 6 avril 2005, date du lancement de la section. La plupart d'entre elles sont reprises dans l'infolettre N° 2. Il faut y ajouter la sensibilisation par Brigitte TOUT de M. Siim KALLAS (commissaire chargé des affaires administratives) à la pratique du multilinguisme dans la communication interne de la Commission. Le retentissement dans les milieux européens de notre initiative se retrouve dans le nombre de nouveaux adhérents appartenant aux institutions. Nous sommes plus de 70 à présent.
- **Liens projetés avec d'autres espaces linguistiques :** Gianni COPETTI, inspiré par notre projet, du reste déjà membre de DLF, a créé à Bruxelles *l'Associazione per la diffusione de la lingua italiana*. Nous espérons que d'autres suivront. Notre ami Dietrich VOSLAMBER, de l'association *Verein Deutsche Sprache*, est venu d'Allemagne pour être avec nous. Nous projetons de conduire des actions communes.

II. Approbation des statuts et élection du conseil d'administration

- Sous la houlette de Roger VANCAMPENHOUT, les statuts ont été discutés par l'assemblée, et amendés. Les candidats au conseil d'administration se sont présentés et ont été élus à l'unanimité, à main levée. Vous trouverez en annexe sa composition ainsi que celle du bureau.

III. Le rapport d'orientation

Ce rapport, présenté par Brigitte TOUT, a ouvert des pistes d'actions à différents niveaux :

- **institutionnel :** prévenir l'unilinguisme dans les institutions européennes à travers leurs sites Internet et les documents accessibles aux citoyens. A ce titre, la Commission européenne, en la personne de M. Jan Figel, commissaire chargé du multilinguisme, porte une responsabilité qu'elle doit assumer. M. Siim Kallas, vice-président de la Commission, est également concerné ;
- **événementiel :** journées « portes ouvertes » des institutions, Assises du multilinguisme, Semaine de la Francophonie, débats en partenariat avec d'autres associations ;
- **ponctuel :** assurer le suivi de la réponse du Comité des régions à nos lettres, car, malgré les engagements pris par le secrétaire général, l'affichage sur la façade de l'immeuble 101 rue Belliard reste exclusivement en anglais ; trouver les moyens de faire revivre à Bruxelles une presse francophone consacrée à l'Europe ;

- **promotionnel** : c'est en nouant et approfondissant nos contacts avec les ambassades des pays membres de la Francophonie, les députés européens, les instituts de langues, l'Alliance française, la maison de la Francité, le Comité de valorisation du français auprès des institutions européennes (dont nous faisons déjà partie) que grandira la crédibilité du *groupe de pression* que nous voulons être. La croissance de notre section est exemplaire. Elle doit se poursuivre.

Propositions émanant de l'assemblée : dénoncer l'obligation d'une seule langue (EN) qui actuellement est imposée dans les négociations d'adhésion à l'UE ; dénoncer l'utilisation d'une seule langue (EN) pour la plupart des appels d'offres publiés en vue de l'attribution des projets financés au titre des programmes communautaires et diffuser l'évaluation du coût que représente l'usage d'une seule langue.

IV. Le dîner-débat avec Jacques TOUBON

- **La loi du 4 août 1994** : Jacques TOUBON a tout d'abord rappelé que DLF est une association agréée habilitée à se pourvoir en justice pour faire respecter la loi sur l'emploi du français en France. Quelques décisions de justice sont déjà intervenues – après recours devant la *DGCCRF (Direction générale de la Concurrence, de la Consommation et de la Répression des fraudes)* – mais la loi est restée peu, voire pas appliquée. Néanmoins, récemment, le syndicat des salariés de GEMS (*General Electric Medical Systems*) a gagné, devant la cour d'appel de Versailles, son recours en justice dans le contentieux opposant les salariés à leur direction pour violation de la loi du 4 août 1994 relative à l'emploi de la langue française dans le cadre du travail. La direction de GEMS s'est pourvue en appel. L'affaire sera jugée le 26 janvier 2006. A suivre.
- **Rappel de quelques réalités** :

1. Le français dans le monde : Le sort du français repose sur la diversité linguistique, c'est donc sur ce fond-là qu'il faut organiser la francophonie. En termes de nombre de locuteurs, le français qui est parlé par 130 millions de locuteurs dans le monde (175 millions revendiqués) vient, certes derrière des langues comme le portugais, le malais, ou le bengali, mais c'est une des seules langues parlées sur les 5 continents et aussi la seconde étudiée au niveau mondial après l'anglais mais avant l'espagnol. L'espace francophone représente un dixième de la population mondiale et de sa richesse. Une réalité mal connue des Français eux-mêmes.

2. Le français en Europe : Selon l'eurobaromètre de septembre 2005, au sein de l'Union, l'anglais (34 %) est la langue la plus connue en complément de la langue maternelle, suivie de l'allemand (12 %) et du français (11 %). L'espagnol et le russe sont parlés comme langues étrangères par 5% des personnes interrogées. L'allemand vient de passer devant le français après l'élargissement à 25.

3. Le français au Parlement et à la Commission : Le Parlement est un lieu où s'expriment naturellement les identités européennes. Dans les institutions, on sait que les langues de travail sont EN, FR, DE. Pourtant, à la Commission 57 % des documents de travail sont rédigés initialement en anglais, alors que pour le français la proportion est tombée de 41% à 18%. C'est d'autant plus préoccupant au PE que les propositions d'amendements traduites arrivent parfois peu de temps avant le vote.

4. La Convention de l'UNESCO : On peut se féliciter de la victoire des conceptions francophones dans la Convention pour la diversité culturelle et linguistique de l'UNESCO, adoptée le 20 octobre 2005 et signée par 148 pays, dont l'article 20 signifie en pratique que celle-ci est placée sur un pied d'égalité avec les accords de l'OMC où déjà la notion d'*exception culturelle* permettait aux pays concernés de protéger les productions artistiques et cinématographiques nationales.

En conclusion, Jacques TOUBON prône le volontarisme sur le front du plurilinguisme, impliquant entre autres l'effort d'apprentissage de la langue des pays voisins (par exemple, entre la France et l'Allemagne) et le développement des nouvelles techniques de traduction (elles donnent aujourd'hui un résultat satisfaisant à pratiquement 90 %). Il se félicite aussi de **la Communication de la Commission européenne du 22 novembre sur un nouveau cadre stratégique pour le multilinguisme** et invite les organisations de la société civile, comme DLF, à prendre appui sur les efforts déployés dans ce domaine par les instances tant nationales qu'européennes.

Le débat qui suivit fut riche et animé et se poursuivit jusqu'à tard dans la nuit.

V. AGENDA

- **24-25 novembre, Assises du Multilinguisme à Paris.**
Extrait du *Monde* (27 novembre) « Une prise de conscience croissante de la nécessité de sortir du dilemme des langues en Europe s'y est fait jour. L'affirmation de la "diversité linguistique comme élément de l'identité européenne" n'est pas seulement incantatoire, comme il peut paraître parfois. A la clôture des rencontres, vendredi 25 novembre au Sénat, deux représentants des syndicats CGT et CFTC ont affirmé l'importance que devrait avoir la formation linguistique des salariés, mais aussi le combat engagé pour résister à la mode du "tout-anglais" qui sévit de plus en plus dans les entreprises, surtout multieuropéennes ou nationales ».
- **29-30 novembre, « Regards croisés » autour de la Roumanie au Conseil des ministres et à la maison de La Bellone à Bruxelles (organisé par la Délégation de la Communauté française près l'UE).** Deux journées, où les nombreux participants se sont enrichis au contact d'artistes et écrivains roumains forgés dans la souffrance de l'exil ou de la dictature : un superbe plaidoyer pour l'adhésion de la Roumanie à l'UE.
- **1^{er} décembre,** Gianni COPETTI présentait son association au public. Un divertissement théâtral autour du poète **Dante Alighieri** «*Moglie di Poeta*», interprété avec un grand charme, agrémentait cette soirée (assodilit@gmail.com).
- **Tous les jeudis à la maison de la Francité :** tables de conversation françaises (☎ 02 219 49 33).



Les adhérents de DLF Bruxelles-Europe publient

Dominique AGUSSI : CONTES DU BENIN. L'ORACLE DU HIBOU (Éditions Maisonneuve & Larose, Paris 2004, 138 p.)

François-Pierre NIZERY : Le MINERAL ET LA FLEUR, ANDRE CHAMSON – MEMOIRE, CHEMIN, HERITAGE (Bernard Gilson Éditeur, 2005, 244 p.)

« L'avenir s'écrit aussi en français », revue *Panoramiques* (janvier 2005, 14 €) est disponible à Bruxelles.

Renseignements : bxl-europe@skynet.be, ☎ 02 299 92 74

Notre premier débat de l'année 2006 aura pour thème la Communication de la Commission européenne sur le multilinguisme, adoptée le 22 novembre. M. Jacques DELMOLY, de la DG Education, Culture a accepté notre invitation à commenter ce texte (date et lieu à préciser).

Sous le mot d'ordre « Plus tu connais de langues, plus tu es humain », la Commission européenne réaffirme son propre engagement en faveur du multilinguisme en adoptant aujourd'hui la première communication de son histoire sur ce sujet.

<http://europa.eu.int/languages/fr/document/74>

A l'année prochaine ! Until next year ! Bis zum nächsten Jahr ! All'anno prossimo !

*Claire Goyer,
présidente*

*Roger Vancampenhout,
président*

*Brigitte Tout,
secrétaire générale*

Rédactrice : Claire Goyer